

Paris va investir 228M€ pour la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante

Dans le cadre du programme d'investissement de la mandature, Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire, annonce que Paris va investir 228 millions d'euros d'ici 2020 en faveur de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

Paris est classée « première ville au monde pour le capital intellectuel et l'innovation ». Elle est aussi, pour la 3^e année consécutive, la « ville préférée des étudiants ». Dans le cadre de son programme d'investissement de la mandature, l'Exécutif parisien a tenu à approfondir son engagement en la matière : Paris pourra ainsi conforter ses atouts et préparer l'avenir.

Ce plan ambitieux permettra de créer des pôles de recherche forts et de construire de nouveaux campus innovants : 75M€ seront mobilisés pour le programme de restructuration et d'extension de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris (ESPCI) ; 10,5M€ permettront de faire émerger sur la parcelle de Censier un grand projet dédié à la vie étudiante, la jeunesse, l'enseignement supérieur et l'innovation.

24M€ soutiendront la recherche, au travers des projets tels que le pôle Lhomond de l'Ecole Normale supérieure, la rénovation du site Charles V du Centre de Recherches Interdisciplinaires - CRI ou encore l'extension de l'Institut Henri Poincaré. D'autres projets innovants, comme Paris Parc, lieu de recherche et d'innovation, ou l'institut d'oncogénologie Méary, bénéficieront également de l'appui de la Ville.

Paris apportera une attention toute particulière à la rénovation du patrimoine universitaire : 38,8M€ seront mobilisés pour entretenir les sites de la Sorbonne, Cordeliers, Descartes, Chimie ParisTech et Panthéon Sorbonne. Plus de 2,5M€ iront à la rénovation du Campus Jourdan. L'Exécutif parisien veut également favoriser l'émergence de sites universitaires à dimension métropolitaine : 23M€ seront ainsi investis pour la partie parisienne du Campus Condorcet.

L'effort en faveur de la vie étudiante permettra d'améliorer encore les conditions de vie et d'études des étudiants. En parallèle du plan ambitieux de construction de 6.000 logements étudiants, qui incluront des logements de jeunes chercheurs (notamment à la Cité internationale universitaire de Paris), 9,3M€ seront investis dans des projets d'équipements de vie étudiante en partenariat avec le CROUS : restauration, lieux de vie dans des résidences étudiantes, etc.

Paris engagera également 2,7M€ pour renforcer les initiatives étudiantes dans la capitale. Enfin, elle financera à hauteur de 2M€ permettront de développer les espaces de travail collaboratif entre étudiants et entrepreneurs.